MINISTERE DE L'EDUCATION,DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

Direction générale de la formation,
de la promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Direction d'administration de
l'enseignement de promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Service de l'enseignement
de promotion sociale

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

28-02-1996

MONSIEUR JACQUES LEFERE
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref.: V.D./ 6188099 / Dossier pédagogique 51014

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1
----- Unité de formation : UTILISATION DU CD - ROM DANS LE CADRE DE L'ENSEIGNEMENT
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT
Code Référence : 756452U36C1

Etablissement : INST PROV D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE LIEGE
---------- RUE DES AUGUSTINS,30
4000 LIEGE 1

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration f.f.

G. Schmit.

510 141

Annexe 1.1.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis — DOSSIER PEDAGOGIQUE — UNITE DE FORMATION

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation .

1. La présente demande émane du :
   - (●) (1) Pouvoir organisateur : Province de Liège ..... (2)
   - ( ) (1) Directeur (-trice) de l'Institut pour la Communauté française : ..... (2)

   et se rapporte à l'établissement suivant :

   dénomination : IPEPS Liège ..... (2)
   adresse complète : Rue des Augustins 30 ..... (2)
   4000 Liège ..... (2)
   n° de matricule : 6.188.098 ..... (2)
   n° de téléphone : 041-23-38.04 ..... (2)

   Date et signature du chef d'établissement de la C.F. ou du représentant du P.O. subventionné : (1) (2)

   10 janvier 1996

   Michel LATIN
   Chef de Service

2. Transmis en date du : ..... (3) par le réseau :

   - ( ) (1) Communauté française
   - (●) (1) Provincial et communal
   - ( ) (1) Libre - confessionnel
   - ( ) (1) - non confessionnel

3. Intitulé de l'unité de formation : Code : (4) 78645U36EA-

   Utilisation du CD-Rom dans le cadre de l'enseignement ..... (2)

4. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe 1 n° de 1. page(s) (2)

5. Capacités préalables requises : repris en annexe 2 n° de 1. page(s) (2)

6. Classement de l'unité de formation :
   - ( ) (1) enseignement secondaire : transition (1) qualification (1)
     degré : inférieur (1) supérieur (1)
   - (●) (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type court : pédagogique ..... (2)
   - ( ) (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type long : ..... (2)

7. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement
   Repris en annexe n° 3 de 1. page(s) (2)

8. Programme de (des) cours — Repris en annexe n° 4 de 1. page(s) (2)

9. Fixation des capacités terminales — Repris en annexe n° 5 de 1. page(s) (2)

10. Chargé (s) de cours — Repris en annexe n° 6 de 1. page(s) (2)

(1) Biffer les mentions inutiles ou cocher
(2) A compléter
(3) A compléter par le Secrétaire permanent
(4) Réservé à l'administration

11. Horaire de l'unité de formation :

Code de l'unité de formation : (4) 756451086A

Horaire minimum

1. Dénomination des cours (2)	classement des cours (5)	code U (6)	nombre de périodes (7)
Laboratoire d'informatique	CT (1h)	S	16
2. Part d'autonomie		P	4
	Total des périodes		20

12. Réservé au Service d'Inspection

a. Observation(s) du (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

VIS FAVORABLE
LE 26/01/96
E. LAMOTTE

b. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :
ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD (1)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

A. COLLINET
INSP. COORD.

Date : 01 FEV. 1996

Signature :

(1) Biffer les mentions inutiles ou cocher
(2) A compléter
(4) Réservé à l'administration
(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(6) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V
(7) 1 période = 50 minutes

10. Jan. 1996

ANNEXE 1

1. FINALITES

1.1. Principales finalités :

1.1.a. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;

1.1.b. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités spécifiques :

Amener les étudiants à être capables de :

1.2.a. Choisir judicieusement le matériel (ordinateur, lecteur de CD et disques) nécessaire à l'utilisation d'un CD-ROM dans le cadre de l'enseignement.

1.2.b. Mettre en oeuvre (installer - réinstaller) les éléments matériels et logiciels nécessaires à l'utilisation d'un CD-ROM dans le cadre de l'enseignement.

10. Jan. 1996

ANNEXE 2

2. CAPACITES PREALABLES

2.1. Conditions préalables :

L'admission dans cette unité est conditionnée par la possession d'un titre pédagogique : titre requis (A.R. du 22/04/69) ou jugé suffisant du groupe A (A.R. du 30/07/75) pour être enseignant ou surveillant-éducateur.

2.2. Capacités :

2.2.a A partir d'une configuration matérielle complète existante, rechercher de l'informations sur CD-ROM via:
- menus,
- requêtes sur vrac,
- hypertexte, ...

2.2.b A partir d'un thème donné et d'une configuration matérielle complète existante, réaliser :
- des illustrations de notions, de cours, ...
- l'intégration d'informations en provenance de CD-ROM au sein de documents pédagogiques (notes de cours, transparents, affiches, ...).
- des transferts de fichiers en provenance de CD-ROM.
- des ébauches de séquences didactiques intégrant l'utilisation du CD-ROM.

2.3. Titres pouvant en tenir lieu :

Pour être admis en tant qu'étudiant régulier dans cette unité de formation, l'étudiant doit être porteur d'une attestation de réussite de l'unité de formation "utilisation du CD-ROM dans le cadre de l'enseignement" - sensibilisation - 20P.

10. Jan. 1996

ANNEXE 3

3. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Il est conseillé de ne pas organiser de groupes comportant plus de deux étudiants par poste de travail et plus de seize étudiants par groupe.

ANNEXE 4

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable de :

4.1. Pérarer un système informatique pour l'utilisation d'un CD-ROM :

4.1.a. Analyse de la configuration de base dans laquelle doit s'insérer le lecteur de CD-ROM :
- type d'ordinateur,
- type d'écran,
- cartes existantes,
- ports disponibles.

4.1.b. Analyse et sélection des composantes :
- choix des cartes,
- choix des kits multimédia,
- choix des logiciels.

4.1.c. Cahier des charges de l'installation d'un lecteur de CD-ROM :
- éléments matériels (rapport qualité/prix).
- éléments logiciels (rapport qualité/prix).

4.2. Conseiller l'achat d'un ordinateur équipé d'un lecteur de CD-ROM.

4.2.a. Tour d'horizon du marché des ordinateurs équipés.

4.2.b. Analyse de l'offre actuelle et des rapports caractéristiques / coûts / performances / durabilité.

10 Jan. 1996

ANNEXE 5

5. FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Au cours de l'unité de formation, l'étudiant aura démontré qu'il est capable :

- d'analyser la configuration de base dans laquelle doit s'insérer un lecteur de CD-ROM :
  - type d'ordinateur,
  - type d'écran,
  - cartes existantes,
  - ports disponibles.
- d'analyser et de sélectionner des composantes :
  - choix des cartes,
  - choix des kits multimédia,
  - choix des logiciels.
- d'établir un cahier des charges de l'installation d'un lecteur de CD-ROM :
  - éléments matériels (rapport qualité/prix).
  - éléments logiciels (rapport qualité/prix).

Le degré de maîtrise sera atteint si, lors de l'épreuve finale, il est capable :

- à partir d'une mise en situation impliquant les fonctionnalités de base reprises au programme;
- face à une configuration matérielle de base;
- en respectant le temps alloué et les règles d'utilisation de l'équipement;

... de faire en sorte que toutes les composantes matérielles et logicielles soient présentes et correctement installées afin de permettre l'utilisation d'un CD-ROM

... de parcourir efficacement les bases d'informations disponibles sur CD-ROM à la recherche de données précisées dans la mise en situation de départ

qui prouve sa capacité d'intégration des notions acquises dans l'unité de formation.

10. Jan. 1996

ANNEXE 6

6. PROFIL DU CHARGE DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.